

# EVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTE

UNE DEMARCHE POUR AMELIORER LA  
GOUVERNANCE TERRITORIALE ET  
LUTTER CONTRE LES INEGALITES  
SOCIALES ET TERRITORIALES DE  
SANTE

---

JOURNEE D'ACTUALITE

LE 6 JUIN 2013

10H00 – 16H00 à la DR de PANTIN

Inscription possible pour la matinée ou pour l'ensemble de la  
journée

---

**L'Evaluation d'impact sur la santé (EIS)** est une démarche structurée d'aide à la décision publique qui associe les parties prenantes concernées afin de réduire préventivement les répercussions négatives sur la santé et maximiser les effets potentiellement positifs.



**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :**

Alexandre Laversin, assistant pôle de compétences Santé du  
CNFPT – INSET de Nancy : [alexandre.laversin@cnfpt.fr](mailto:alexandre.laversin@cnfpt.fr)

## OBJECTIFS :

---

- Sensibiliser aux potentialités de la démarche Evaluation des impacts sur la santé (EIS),
- Permettre une meilleure connaissance des outils de mise en œuvre,
- Apporter des arguments pour promouvoir la démarche EIS.

## PUBLICS :

---

- Directeurs des services et/ou tout agent territorial dont les activités peuvent avoir indirectement des conséquences sur la santé de la population (services aménagement du territoire, transports, environnement, social, habitat, politiques éducatives, etc.) ;
- Acteurs territoriaux du volet santé de la politique de la ville, animateurs de Contrat Local de Santé, coordinateurs Atelier Santé Ville ;
- Elus des collectivités territoriales ;
- Personnels des Agences Régionales de Santé.

## PROGRAMME : (INSCRIPTION POSSIBLE matinée ou journée)

---

### 10H00 – 13H00

Animation **Jean SIMOS** et **Natacha LITZISTORF**, S2D (Centre collaborateur OMS pour les Villes-Santé francophone)

### 10H00 - POLITIQUES PUBLIQUES ET INEGALITES SOCIALES DE SANTE

**Thierry LANG**, Président du groupe de travail « Inégalités Sociales de Santé » du Haut Conseil de la santé publique. Professeur de Santé Publique, Université Toulouse III.

### 10H20 -PROMOUVOIR UNE POLITIQUE GENERALE DE VILLE FAVORABLE A LA SANTE ET S'IMPLIQUER DANS UNE DEMARCHE EIS : TEMOIGNAGE D'UN ELU

**Didier LE BOUGEANT**, Adjoint au Maire délégué à la santé et à la vie associative, Ville de Rennes

### 10H40 – ECHANGES

### 10H50 - L'EVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTE :

- **Une aide à la décision publique** (intérêt de la démarche, bénéfices potentiels, méthodologies, outil, ressources.)
- **Illustration Franco-Genevoise**

**Jean SIMOS**, président S2D et Université de Genève

### 11H20 - UN EXEMPLE APPLIQUE DANS UN CONTEXTE URBAIN : LA DEMARCHE MENEES SUR LE QUARTIER PONTCHAILLOU, RENNES

**Anne ROUE LE GALL**, enseignant chercheur EHESP et **Frédéric AUFFRAY**, urbaniste Rennes Métropole

### 11H50 - CONTEXTE INSTITUTIONNEL DE L'EVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTE

**Ysaline CUZIN** Direction générale de la santé, ministère de la santé

### 12H00 - A PARTIR DES EXEMPLES PRESENTES : DISCUSSION, SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

#### ECHANGES

### 13h-14 heures : DEJEUNER SUR PLACE

### 14h – 16 heures :

**ATELIERS** : Travail en atelier à partir d'exemples et de problématiques, présentation des méthodes, outils et démarches mises en œuvre

1. Développement urbain et mise en œuvre d'une démarche EIS en partenariat Etat – Collectivités territoriales
2. Ouverture de structures d'accueil locales (domaines petite enfance et politique sociale) et mise en œuvre d'une démarche EIS
3. Aménagement urbain à l'échelle d'une ville ou d'un quartier et mise en œuvre d'une démarche EIS.



## CONTACTS :

Pôle de compétences Santé CNFPT – INSET de Nancy

**Viviane Bayad** - Responsable

03 83 19 22 34 – [viviane.bayad@cnfpt.fr](mailto:viviane.bayad@cnfpt.fr)

**Alexandre Laversin** - Assistant

03.83.19.22.09 – [alexandre.laversin@cnfpt.fr](mailto:alexandre.laversin@cnfpt.fr)

## LIEU :

**CNFPT PREMIERE COURONNE Ile-de-France**

145, avenue Jean Lolive 93695 PANTIN Cedex

<http://www.premiere-couronne.cnfpt.fr/>

Tél. : 01 41 83 30 00 –

Fax : 01 41 83 30 10

## MODES D'ACCES

### Métro :

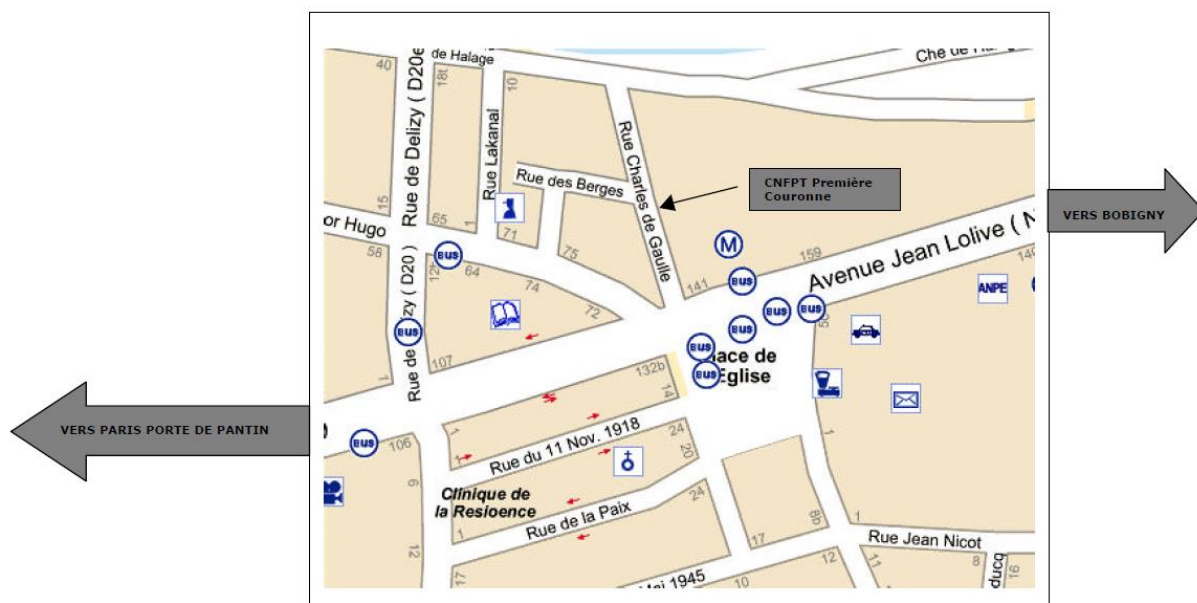
Ligne 5 - Place d'Italie / Bobigny - Station Eglise de Pantin - Sortie CNFPT puis Sortie avenue Jean Lolive côté n° impairs.

### Train ou RER :

- **de Gare du Nord ou Gare de l'Est** : prendre le métro Ligne 5 - Direction Bobigny - Station Eglise de Pantin.
- **de Gare de Lyon ou Gare d'Austerlitz** : prendre le métro Ligne 1 - Direction La Défense - Changer à Bastille. Prendre Ligne 5 - Direction Bobigny - Station Eglise de Pantin.
- **de Gare Montparnasse** : prendre le métro Ligne 4 - Direction Porte de Clignancourt. Changer à Gare de l'Est. Prendre la Ligne 5 - Direction Bobigny - Station Eglise de Pantin.
- **de Gare Saint Lazare** : prendre le métro Ligne 3 - Direction Gallieni - Changer à République. Prendre la Ligne 5 - Direction Bobigny - Station Eglise de Pantin ou rejoindre le RER E à la gare Saint Lazare - Station Pantin. **RER E** : station Pantin. Compter ensuite 15 à 20 minutes de marche.

### En voiture :

Arrivé à PARIS, prendre le Périphérique - Sortir Porte de Pantin Direction RN3 vers Meaux . Environ 4 km après la Porte de Pantin, juste après l'église de Pantin, au 2ème feu, tournez à gauche. Au bout de cette voie, se trouve le CNFPT et la possibilité de parking payant à proximité.



## INSCRIPTION ET PRISE EN CHARGE :

---

- Les frais de déplacement et d'hébergement ne sont pas pris en charge par le CNFPT.
- L'inscription est nécessaire pour accéder à la journée d'actualité et au déjeuner.
- Il est possible de participer toute la journée ou seulement le matin.

## PARTENAIRES :

---



### BULLETIN D'INSCRIPTION

**Conditions d'inscription :**

Les frais de déplacement  
ne sont pas pris en charge par le CNFPT

**A retourner à :**

Alexandre Laversin, assistant de formation  
 Institut national spécialisé d'études territoriales - 1 boulevard  
 d'Austrasie – BP 20442 - 54001 Nancy cedex  
 courriel:alexandre.laversin@cnfpt.fr  
 tél : 03 83 19 22 09 – fax : 03 83 19 22 19

**Je souhaite participer à :**

- L'ensemble de la journée
- La matinée seulement

### IDENTIFICATION DU STAGIAIRE

Mme  M.

Nom d'usage ..... Prénom : .....

Né(e) le [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Lieu de naissance : ..... Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Adresse personnelle : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

Tél. pers. [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Tél. prof. [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

e-mail : ..... Date et signature de l'agent

Grade : .....

Fonction actuelle : .....

Service : .....

### IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Nom de la structure : .....

N° de SIRET [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] (obligatoire)

Adresse : .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

Tél. [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Fax [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] e-mail : .....

Lieu de travail si différent : .....

**Pour être traité, le bulletin d'inscription doit être entièrement renseigné et signé**

<p><b>Le Responsable hiérarchique</b> <i>Date et Signature</i></p>	<p><b>Le Responsable formation</b> <i>Date et Signature</i></p>	<p><b>Le responsable de la structure</b> Après avoir pris connaissance des conditions d'inscription, le présent document vaut ordre de déplacement,                  POUR ACCORD  <b>Date et Signature - Cachet de la Collectivité</b></p>
--	---	--

En application de la loi 78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, il est précisé que chaque personne dispose d'un droit d'accès et de rectification pour les informations nominatives la concernant. Le fichier constitué par le CNFPT a fait l'objet d'une déclaration simplifiée auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés

